

Attestation sur l'honneur

Demande de dérogation pour la délivrance de médicaments
pour un séjour à l'étranger d'une durée supérieure à 1 mois

Ce document, complété et signé par le patient, doit être remis au pharmacien d'officine.

> Cette attestation est à effectuer si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés pour obtenir votre traitement dans le pays de séjour.

Nom, prénom de l'assuré(e)* :

Numéro d'immatriculation* :

Nom, prénom du bénéficiaire* :

Adresse* :

.....

.....

Numéro de téléphone* :

Pays de séjour :

Date de départ* :

Durée de séjour* :

Motif du séjour* : Personnel Professionnel

* Mentions à remplir obligatoirement.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Date :

Signature de l'assuré(e) :

IDENTIFICATION DU PHARMACIEN

Nom de l'officine :

N° d'identification :

Date de la délivrance :

Numéro de facture :

La loi rend passible d'une amende de 5 000 € quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir, ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations ou des allocations de toute nature, liquidées et versées par des organismes de protection sociale, qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, le cas échéant (Article L 114-13 du code de la Sécurité sociale).



**l'Assurance
Maladie**

PARIS